

PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF TENU LE 2 SEPTEMBRE 2021

Dans le but de partager les réflexions réalisées par les comités internes et d'enrichir la vie syndicale, vous retrouverez des explications supplémentaires sur les rapports des réunions du comité exécutif.

GALA DE L'UNION

À l'occasion de la quatrième édition du Gala annuel de l'Union, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a décidé de déposer sa candidature pour l'un des quatre grands prix d'excellence soit pour le Prix Valorisation Laurent-Barré qui couronne des initiatives inspirantes valorisant la profession, l'agriculture et la foresterie privée. La candidature sera déposée au plus tard le 10 septembre prochain.

DÉBAT POLITIQUE VIRTUEL DU 7 SEPTEMBRE 2021

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale, la fédération régionale a convié les partis politiques à un débat sur les enjeux agricoles qui aura lieu le mardi 7 septembre, de 11 h 30 à 13 h 30, de façon virtuelle.

Les membres du comité exécutif ont convenu du déroulement de l'évènement et ont discuté des thèmes qui seront abordés :

- Soutenir davantage l'agriculture de chez nous
- Assurer la continuité des gains agroenvironnementaux
- Reconnaître l'importance des travailleurs étrangers temporaires
- Défendre et promouvoir les relations commerciales porteuses et équitables
- Adapter la fiscalité à la réalité du secteur agricole

Une invitation aux administrateurs a été transmise récemment par courriel et sera aussi transmise à tous les producteurs de la Montérégie d'ici la fin de la semaine. La fédération souhaite une grande participation lors de cette rencontre.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération de l'UPA de la Montérégie aura lieu en deux temps cette année en raison de la pandémie de Covid-19 soit de façon virtuelle le mardi 5 octobre, de 19 h à 21 h, pour l'étude des résolutions par atelier et en présentiel au Plaza Rive-Sud de La Prairie pour la présentation des points statutaires et de l'étude des résolutions en plénière, le jeudi 7 octobre, de 9 h 30 à 16 h.



Les membres du comité exécutif ont adopté les projets d'ordre du jour des rencontres et ont pris connaissance des nouvelles mesures mises en place par la Santé publique en rapport avec la preuve vaccinale.

À noter que la convocation des délégués se fera au cours de la troisième semaine de septembre par la poste et par courriel. Un sondage sera aussi envoyé par courriel aux délégués afin de leur demander de déterminer à l'avance le choix de leur atelier, et ce, dans le but de bien répartir les participants et de s'assurer du bon déroulement des ateliers virtuels. Une confirmation de présence sera aussi exigée pour la rencontre en présentiel.

